

Mots-clés : réaction, actualité, santé publique, santé, audition, malentendants, ORL, presbycousie, oreille, assistant d'écoute, audioprothèse, solution, technologie, utilité publique, intérêt général, sécurité sociale, lobbying, pressions, menaces...

TRIBUNE LIBRE

AUDIKA VA MAL...LES MALENTENDATS AUSSI

Audika va mal. C'est en substance ce qui ressort de la dernière présentation de ses résultats financiers. Aller mal pour Audika ne veut pas dire perdre de l'argent, loin de là. Malgré un chiffre d'affaires qui décroît – fait tout à fait paradoxal et atypique sur ce marché – la rentabilité du groupe reste considérable. Conclusion : Audika vend à des prix prohibitifs un produit de santé pourtant indispensable à des millions de français. Son rôle de leader dans la distribution de prothèses auditives a orienté l'ensemble du marché vers des politiques commerciales totalement aberrantes depuis une dizaine d'années. Un appareil acheté chez le fabricant coûtera aux distributeurs moins de 300€ lorsqu'il sera revendu près de 2000€ au client final !

Des marges qui font la fortune des audioprothésistes et la misère des plus de 5 millions de français qui souffrent d'une perte auditive même légère, restés sans solution... 15% seulement sont équipés d'une prothèse auditive qui suffisent à générer 1 milliard d'euros de CA en 2011...

Très insuffisant en revanche pour ces individus qui voient quotidiennement leurs capacités auditives diminuer sans avoir de solution à leur portée. On parle peu de ce problème dont les conséquences sociales et professionnelles sont pourtant considérables et auxquelles aucun d'entre nous n'échappera : 100% des seniors sont concernés par l'équivalent de la presbytie appelée presbycousie.

Malgré notre jeune âge, nous nous sommes sentis concernés. Nous y avons bien sûr vu une opportunité d'entreprendre mais avec une dimension sociale qui nous a décidés à nous lancer. Soutenus dans notre démarche par des médecins ORL et des experts de l'appareillage auditif, nous avons développé une solution qui se distingue des prothèses auditives par le simple fait que notre assistant d'écoute est pré-régulé pour répondre à l'immense majorité des individus dont les caractéristiques de perte auditive sont similaires. Aucune adaptation n'est donc nécessaire. Pourquoi proposer uniquement du sur-mesure hors de prix quand une solution prête à porter suffit aux personnes sujettes à une gêne auditive légère.

Lorsque Sonalto a introduit cette solution en libre service en pharmacie, la corporation des audioprothésistes, fièrement et fortement représentée par ses syndicats puissants et très réfractaires à la nouveauté, a réagi de façon très

agressive. Considérant contre toute logique que ce produit ne saurait échapper à leur monopole de distribution des prothèses auditives – monopole accordé au regard de la nécessité d’être formé à l’adaptation sur-mesure d’une prothèse – les Audika, Amplifon etc et autres indépendants ont juré la mort de notre entreprise. Procès fumeux, actions de lobbying, intimidations... tout est bon pour alimenter le « combat d’arrière garde » comme le dirait l’un des grands dirigeants du secteur qui ne se cache même plus pour expliquer à qui veut l’entendre que Sonalto mourra à l’usure à force de nous contraindre à dépenser des sommes astronomiques pour financer notre défense.

Nous voulons donc alerter l’opinion publique sur le fait qu’elle est l’otage de ce type de fonctionnement odieux. Une solution comme la nôtre, déjà plébiscitée par plus de 10 000 utilisateurs en moins de deux ans, et qui existe dans de nombreux pays, doit naturellement et logiquement coexister avec les prothèses auditives. Nous continuerons de nous battre avec force pour donner accès au plus grand nombre à une solution de qualité.

Louis Blohorn et Maxence Petit, fondateurs de SONALTO

CONTACT PRESSE

ESCAL Consulting

Séverine Oger

severine@escalconsulting.com

01 44 94 95 71